



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 8 avril 2013

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance.
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure:
-10150, place de l'Acadie - Immeuble résidentiel projeté (lots 4437995, 4437996, 4437997, 4480000 et 4785421 du Cadastre du Québec) : autoriser des équipements mécaniques et une terrasse hors toit, excédant la hauteur maximale permise en mètres, ainsi qu'une cage d'escalier et une cage d'ascenseur hors toit ne respectant pas le retrait minimal par rapport à la façade pour une nouvelle construction (40.01).
- 10.04** Période de questions du public.
- 10.05** Correspondance et dépôt de documents.
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 avril 2013.
- 10.07** Approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville tenues les 11 et 21 mars 2013.

12 – Orientation

- 12.01** Approuver le Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies.
- 12.02** Fixer les conditions et modalités d'exercice des pouvoirs délégués au directeur d'arrondissement dans le cadre de l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres (dossier en référence 1134212004).

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) pour la fourniture d'une camionnette de marque Dodge, année 2013, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11756 (entente d'approvisionnement : 706439) et autoriser à cette fin une dépense maximale de 29 651,96 \$, toutes taxes comprises.

- 20.02** Accorder un contrat à MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) pour la fourniture de deux camionnettes de marque Dodge, année 2013, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11756 (entente d'approvisionnement: 706439) ainsi que pour les aménagements nécessaires pour les attaches-remorques et autoriser à cette fin une dépense maximale de 70 153,89 \$, toutes taxes comprises.
- 20.03** Accorder un contrat de gré à gré à O.J. COMPAGNIE pour la fourniture d'un aérateur de sol muni d'un semoir de marque First product Aera-vator, année 2012, et autoriser à cette fin une dépense maximale de 24 719,63 \$, toutes taxes comprises.
- 20.04** Approuver le renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue de 9095-9974 QUÉBEC INC., des locaux d'une superficie de 714,24 m² au 2e étage de l'immeuble situé au 5945, boulevard Gouin Ouest, Centre culturel de Cartierville (8065), pour une période de deux ans, du 1er septembre 2013 au 31 août 2015, moyennant un loyer total de 337 479,31 \$, incluant les taxes, à des fins d'activités culturelles et communautaires pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 20.05** Approuver la convention avec le CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE BORDEAUX-CARTIERVILLE, pour la réalisation du projet « Bordeaux-Cartierville en fête » soit l'organisation de trois fêtes de quartier en 2013, dans le cadre du plan d'action en revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien/Grenet et octroyer une contribution financière de 25 000 \$.
- 20.06** Approuver la convention avec le CONSEIL LOCAL DES INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE (C.L.I.C.) pour la poursuite de la réalisation du plan d'action 2013 de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien/Grenet et octroyer une contribution financière de 83 100 \$.
- 20.07** Octroyer une contribution financière additionnelle de 3 168 \$ à PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, pour l'année 2013, en ajout à la contribution financière de base de l'organisme par l'arrondissement.
- 20.08** Approuver une indexation de 2,2 % de la contribution financière octroyée pour l'année 2013 à ÉCO-QUARTIER CARTIERVILLE, pour la réalisation du programme Éco-quartier dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et octroyer une contribution financière additionnelle de 8 250 \$ (dossier en référence 1105027001).
- 20.09** Approuver une indexation de 2,2 % des contributions financières octroyées pour l'année 2013 aux organismes partenaires de l'arrondissement dans le cadre des programmes de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et octroyer des contributions financières additionnelles totalisant 21 879 \$.
- 20.10** Approuver des grilles standard de pondération et d'évaluation des offres pour la fourniture de services professionnels et abroger les résolutions CA10 090127 et CA10 090189 (dossier en référence 1104212001).

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués pour la période du 1er au 28 février 2013.
- 30.02** Mandater LES ENCANS RITCHIE BROS. pour procéder à la vente aux enchères à juste prix d'équipements ayant dépassé leur vie utile ou étant devenus hors d'usage pour l'année 2013.

- 30.03** Octroyer une contribution financière de 26 000 \$ à solidarité ahuntsic, pour l'année 2013, dans le cadre de son projet « Maison du monde ».
- 30.04** Octroyer des contributions financières totalisant 6 750 \$ aux organismes suivants : CARREFOUR D'AIDE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS (CANA) (2 500 \$), CLUB 50 ANS + DE CLAUDE-ROBILLARD (1 500 \$) et SOLIDARITÉ AHUNTSIC (2 750 \$).
- 30.05** Octroyer des contributions financières totalisant 5 600 \$ à différents organismes pour les soutenir dans leurs activités respectives.
- 30.06** Affecter un montant de 737 000 \$ provenant de différentes réserves de l'arrondissement, pour la réalisation de projets permettant de bonifier l'offre d'activités et de services destinée à la population.

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser des équipements mécaniques et une terrasse hors toit excédant la hauteur maximale permise en mètres ainsi qu'une cage d'escalier et une cage d'ascenseur hors toit ne respectant pas le retrait minimal par rapport à la façade pour une nouvelle construction, et ce, pour l'immeuble résidentiel projeté au 10150, place de l'Acadie (lots 4437995, 4437996, 4437997, 4480000 et 4785421 du Cadastre du Québec) - Zone 0210.
- 40.02** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons non alcooliques, l'utilisation de barbecues mobiles, l'installation de bannières et la fermeture de rues.
- 40.03** Édicter, en vertu de l'article 521 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), une ordonnance permettant l'installation d'une enseigne de type bannière sur l'immeuble portant le numéro 3400, rue Nadon (école Sourp Hagop), pour souligner l'anniversaire du génocide arménien de 1915.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (RCA09 09010), l'ordonnance relative au taux d'occupation des logements sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 40.05** Reconduire les projets pilotes de cafés-terrasses sur la Promenade Fleury ainsi que sur les rues Chabanel Ouest et Fleury Ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Meilleur, pour une année supplémentaire, soit pour la période du 1er mai au 31 octobre 2013.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'installation d'enseignes pour le bâtiment portant le numéro 2912, rue De Salaberry - Lot 2660805 du Cadastre du Québec - Zone 0124.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'aménagement d'un café-terrasse en cour latérale de l'immeuble portant le numéro 234, rue Fleury Ouest - Lot 1486450 du Cadastre du Québec - Zone 0323.

- 40.08** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'agrandissement de l'aire de stationnement de l'immeuble portant le numéro 1420, rue Legendre Est - Lots 2497288 et 2497289 du Cadastre du Québec (lot projeté 4916241) - Zone 0600.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 12090, croissant du Beau-Bois - Lot 1900427 du Cadastre du Québec - Zone 0014.
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la démolition du bâtiment situé au 9705, rue Chambord et la construction d'un bâtiment d'habitation de quatre unités de logement de type maison de ville - Zone 0462.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un projet de résolution visant à autoriser l'installation de trois enseignes additionnelles « nom d'immeuble » pour la portion commerciale de l'immeuble «Les jardins Millen» situé dans le quadrilatère délimité par l'avenue Millen, la rue Basile-Routhier et les boulevards Gouin et Henri-Bourassa.
- 40.12** Adopter un second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) visant la création d'une nouvelle zone de catégories d'usages E.6(1) et E.7(1) et l'assujettissement de cette nouvelle zone à l'application de la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour un terrain situé à l'angle sud-est de l'avenue de l'Esplanade et de la rue de Louvain Ouest - Lots 1487577 et 1999283 du Cadastre du Québec - Zone 0383.
- 40.13** Adopter un Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA05 09017).

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Désigner la conseillère Émilie Thuillier à titre de mairesse suppléante de l'arrondissement pour les mois de mai à août 2013.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 6 février 2013.
- 70.02** Affaires nouvelles
- 70.03** Levée de la séance